

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

DLP 12-11-01009011

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°25 du 26 juillet 2001 – 1 page

Maïs

Les captures continuent de régresser sur la majorité des postes de piégeage.

Colza

Désherbage

Moyens prophylactiques :

- Semer tôt permet une levée précoce et rapide, ce qui engendre un effet d'étouffement des mauvaises herbes.
- Dans la mesure du possible, réaliser un faux semis qui favorisera la levée des adventices avant la levée du colza.

Moyens chimiques :

- Bien connaître la flore attendue afin de choisir les bons produits.
- Le désherbage doit s'effectuer dès l'implantation du colza.
- Dans le cas où le colza revient peu fréquemment sur la parcelle, il est possible d'utiliser un désherbant unique de prélevée.
- Dans d'autres cas, il est plus judicieux d'utiliser des programmes avec une combinaison de produits de présemis, prélevée et postlevée précoce.

Soigner l'application des herbicides permet de réaliser un bon désherbage :

➢ Pour la trifluraline, pulvériser avant les dernières façons superficielles et incorporer dans la journée sur 6 à 8 cm de profondeur avec un vobroculteur, ou 2 passages croisés avec une herse lourde.

➢ Pour la napropamide, pulvériser avant les dernières façons superficielles, et positionner le produit sur une profondeur de 2 à 3 cm, avec une herse légère, au plus tard dans les 48 heures.

➢ Le métazachlore s'applique en sol frais et humide après le semis.

× Pour savoir quel désherbant utiliser, il est nécessaire de connaître la flore adventice présente dans la parcelle.

Adventices présentes	En pré semis	En post semis Pré levée
crucifère, ravenelles, sysimbres, sanves	(trifluraline 2,5 L) si coquelicot	COLZOR 5 à 6 L
gaillets, géraniums	Trifluraline 2,5 L	métazachlore 1,5 L
géraniums, matricaires	trifluraline 2,5 L napropamide 2,2 L	

Infos Santé et environnement :

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous des informations sur la toxicité des matières actives :

Matières actives	T.H.	T.E.	Fq
clomazone	E	E	NON
metazachlore	D	E	3%
napropamide	D	E	NON
quinmerac	D	E	NON
tebutame	E	E	8.5%
trifluraline	C	B	1.8%

T.H. : Toxicité pour l'homme
T.E. : Toxicité pour l'environnement
5 classes de A (dangereux) à E (peu dangereux)
Fq : Fréquence de détection dans l'eau sur 330 analyses réalisées dans la région depuis 1997. (NON = non recherchée).

Prochain bulletin le 09 août

Maïs/ Pyrale
La fin du vol est proche.

Colza
Désherbage.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél. 04.73.42.14.83
Fax 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur gérant :
D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n°2315AD
ISSN n°1254.6372

Tarifs : Courrier : 350 F
Fax : 320 F



